



## VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

### SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

#### SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Annonce sur la période de transition relative à l'enregistrement des poudres de lait infantiles importés](#) – Celles produites avant le 1er janvier 2018 sont autorisées à l'importation et à la commercialisation jusqu'à leur DLC

[Ajustement de la période de transition relative à l'enregistrement des aliments destinés à une utilisation médicale spéciale](#) – Ceux produits avant le 31 décembre 2018 (inclu) sont autorisés à être commercialisés sur le marché chinois jusqu'à leur DLC

[La nouvelle norme nationale relative aux couverts jetables est entrée en vigueur le mois dernier](#) – Il est difficile de trouver dans les supermarchés de la vaisselle jetable conforme à la nouvelle norme

#### ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Activité O2O et vente en ligne de Carrefour](#) – Carrefour lance le service « livraison en une heure » de produits en coopération avec des plates-formes de commande de plats en ligne

[Création d'une joint-venture entre l'entreprise chinoise DaChan Food et le fabricant autrichien de fromage Rupp AG](#) – Cette opération permettra à Rupp AG d'augmenter ses exportations vers la Chine et aux consommateurs chinois d'avoir des produits laitiers de qualité originaires d'Autriche

[Baisse de droits d'importation pour certaines catégories de denrées alimentaires](#) – La date de la mise en application est prévue pour le 1er décembre 2017

[Forte diminution des importations de viande de volaille congelée au port de Tianjin](#) – Les importations de 2017 devraient rester inférieures à 10 000 tonnes

[Subventions de machines agricoles](#) – Les drones pour la pulvérisation pourront être subventionnés jusqu'à 29 000 CNY

[Les consommateurs chinois attachent de plus en plus d'importance à un style de vie « sain »](#) – Cette tendance devrait contribuer efficacement à la vente de produits agroalimentaires sains et bio, de compléments nutritionnels et de vêtements & équipements de sport

[9ème édition du « World bulk wine exhibition » à Amsterdam aux Pays-Bas](#) – Le vin en vrac devrait être apprécié par davantage de consommateurs chinois grâce à son excellent rapport qualité-prix

[Ouverture du centre de commerce et de logistique de boissons alcoolisées dans la zone portuaire de libre-échange de la ville chinoise de Qingdao](#) – Ce centre est actuellement le plus grand centre destiné aux importations de vin dans le nord de la Chine

[Un cas de contrefaçon de whisky révélé par les autorités chinoises](#) – La CFDA a annoncé l'arrêt de la commercialisation des marques de whisky « Flylions » et « Faliya »

[De plus en plus d'aliments frais originaires des Etats-Unis entrent sur le marché chinois par les plateformes chinoises de e-commerce](#) – Le marché chinois des aliments frais en ligne devrait représenter un montant total de 12,8 milliards d'EUR en 2018

#### ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – ÉVÈNEMENTS D'INTÉRÊT

#### GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISÉS

## SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

**Annonce sur la période de transition relative à l'enregistrement des poudres de lait infantiles importés** – *Celles produites avant le 1er janvier 2018 sont autorisées à l'importation et à la commercialisation jusqu'à leur DLC*

Le 22 novembre 2017, l'AQSIQ a publié sur son site internet, la circulaire No 101-2017, co-diffusée par l'AQSIQ et la CFDA, au sujet de la période de transition relative à l'enregistrement des poudres de lait infantiles importées. Il a été décidé que :

- Pour les poudres de lait infantiles importées sous modèle de commerce général (general trade), les producteurs étrangers doivent se faire agréer auprès de l'AQSIQ ;
- Les poudres de lait infantiles importées, produites à partir du 1er janvier 2018, doivent avoir leurs formules enregistrées auprès de la CFDA. De plus, il est obligatoire de mentionner les numéros d'enregistrement sur les emballages de commercialisation des produits.
- Les poudres de lait infantiles importées, produites avant le 1er janvier 2018, sont autorisées à l'importation et à la commercialisation en Chine jusqu'à la fin de leur délai de conservation.

Thématique : poudre de lait infantile - formule - enregistrement - période de transition

Date : le 22 novembre 2017

Source : [http://www.aqsiq.gov.cn/xxgk\\_13386/jlqg\\_12538/zjgg/2017/201711/t20171122\\_502898.htm](http://www.aqsiq.gov.cn/xxgk_13386/jlqg_12538/zjgg/2017/201711/t20171122_502898.htm)

**Ajustement de la période de transition relative à l'enregistrement des aliments destinés à une utilisation médicale spéciale** – *Ceux produits jusqu'au 31 décembre 2018 (inclus) sont autorisés à être commercialisés sur le marché chinois jusqu'à leur DLC*

Le 22 novembre 2017, la CFDA a publié sur son site internet, l'annonce No 139-2017, co-diffusée par la CFDA et l'AQSIQ. Cette annonce concerne la période de transition relative à l'enregistrement des aliments destinés à une utilisation médicale spéciale. Il a été décidé que :

- A partir du 1er janvier 2019, tous les aliments destinés à une utilisation médicale spéciale, fabriqués en Chine ou importés, doivent disposer de certificat d'enregistrement. De plus, il est obligatoire de mentionner les numéros d'enregistrement correspondants sur les étiquettes et sur les modes d'emploi des produits ;
- Ceux produits jusqu'au 31 décembre 2018 inclus, fabriqués en Chine ou importés, sont autorisés à être commercialisés sur le marché chinois jusqu'à la fin de leur délai de conservation ;
- La présente annonce annule et remplace l'annonce No 119-2016 de la CFDA.

Thématique : aliments destinés à une utilisation médicale spéciale - enregistrement - période de transition

Date : le 22 novembre 2017

Source : <http://www.sda.gov.cn/WS01/CL0050/217232.html>

**La nouvelle norme nationale relative aux couverts jetables est entrée en vigueur le mois dernier** – *Il est difficile de trouver dans les supermarchés de la vaisselle jetable conforme à la nouvelle norme*

La norme nationale GB 4806.1-2016 de la General Safety Requirements for Food-Contact Materials and Articles est officiellement entrée en vigueur le 19 octobre 2017. Pourtant, dans beaucoup de supermarchés, on ne trouve pas de vaisselle jetable conforme à la nouvelle norme.

Les critères de la nouvelle norme sont les suivants :

1. Sur la vaisselle jetable doivent figurer les inscriptions « contact alimentaire », « emballage alimentaire » ou le logo de baguettes ou de cuillères ;
2. Doivent figurer également : le nom, le matériau, le fabricant, son adresse, ses coordonnées, la date de production, la norme correspondante, le numéro de licence de production (XK) et les instructions d'utilisation ;
3. L'étiquette contenant ces informations ne peut pas être séparée du plus petit paquet. Pour les produits ayant des exigences spéciales d'utilisation, il est nécessaire d'inscrire l'usage, la notice d'utilisation, l'environnement, la température, etc.

Thématique : vaisselle jetable - GB 4806.1-2016 General Safety Requirements for Food-Contact Materials and Articles - supermarché

Date : le 24 novembre 2017

Source : <http://www.cnfood.com/news/show-264810.html>

## ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

**Activité O2O et vente en ligne de Carrefour** – *Carrefour lance le service « livraison en une heure » de produits en coopération avec des plates-formes de commande de plats en ligne*

Récemment, Carrefour Chine a lancé son activité O2O dans plusieurs villes, en coopération avec des plates-formes de commande des plats en ligne telles que Ele.me, Meituan, Baidu. Les consommateurs peuvent passer commande sur ces applications et recevront les produits, y compris les produits frais, dans l'heure s'ils habitent dans un rayon de 3km d'un point de vente de Carrefour.

Cette coopération date de fin 2016. Jusqu'à maintenant, l'activité a déjà couvert des grandes villes telles que Beijing, Shanghai, Shenzhen, Wuhan, Wuxi, Nanjing, etc. Un modèle plate-forme en ligne + point de vente traditionnel physique a été mis en place.

Le service « livraison en une heure » couvre presque tous les produits du supermarché : fruits, légumes, œufs, volaille, aliments cuits, snacks, boissons, céréales... Ce service facilite beaucoup l'acte d'achat. Il est abordable, la seule exigence étant de réaliser une commande de plus de 20 CNY et de régler des frais de livraison de 5 CNY. De plus, le prix des produits est transparent, il est en effet quasiment identique dans les supermarchés Carrefour et sur les applications.

Thématique : Carrefour - plate-forme de commande des plats en ligne - O2O

Date : le 20 novembre 2017

Source

[https://www.chinafruitportal.com/2017/11/20/%E5%AE%B6%E4%B9%90%E7%A6%8F%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E4%B9%9F%E8%A6%81%E4%B8%8A%E7%BD%91%E5%BC%80%E5%BA%97%EF%BC%81%E6%90%BA%E6%89%8B%E5%A4%9A%E4%B8%AA%E5%A4%96%E5%8D%96%E5%B9%B3%E5%8F%B0%EF%BC%8C%E5%8D%83/?pk\\_campaign=65866a3d42&pk\\_source=mailchimp&pk\\_medium=email&pk\\_content=62462&pk\\_cid=ff811f4b50&utm\\_campaign=65866a3d42&utm\\_source=mailchimp&utm\\_medium=email&utm\\_content=62462&utm\\_term=ff811f4b50](https://www.chinafruitportal.com/2017/11/20/%E5%AE%B6%E4%B9%90%E7%A6%8F%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E4%B9%9F%E8%A6%81%E4%B8%8A%E7%BD%91%E5%BC%80%E5%BA%97%EF%BC%81%E6%90%BA%E6%89%8B%E5%A4%9A%E4%B8%AA%E5%A4%96%E5%8D%96%E5%B9%B3%E5%8F%B0%EF%BC%8C%E5%8D%83/?pk_campaign=65866a3d42&pk_source=mailchimp&pk_medium=email&pk_content=62462&pk_cid=ff811f4b50&utm_campaign=65866a3d42&utm_source=mailchimp&utm_medium=email&utm_content=62462&utm_term=ff811f4b50)

**Création d'une joint-venture entre l'entreprise chinoise DaChan Food et le fabricant autrichien de fromage Rupp AG** – Cette opération permettra à Rupp AG d'augmenter ses exportations vers la Chine et aux consommateurs chinois d'avoir des produits laitiers de qualité originaires d'Autriche

Selon les informations du Ministère du Commerce chinois, la joint-venture entre l'entreprise chinoise DaChan Food et du fabricant autrichien de fromage Rupp AG sera établie en 2018 dans la ville chinoise de Tianjin. Représentant un investissement de 8 millions d'EUR, cette entreprise en joint-venture sera spécialisée dans la production de produits laitiers et permettra aux consommateurs chinois d'obtenir des produits laitiers de qualité en provenance d'Autriche. En détenant 60% des actions, Rupp AG profitera de cette opération pour augmenter ses exportations vers le marché chinois au très fort potentiel de croissance.

Créée en 1908, Rupp AG est le plus grand fabricant familial de fromage en Autriche. L'entreprise exporte ses produits vers 65 pays. En 2016, son chiffre d'affaires a atteint 170 millions d'EUR.

Thématique : joint-venture - fromage - exportation - produit laitier - Autriche - Rupp AG

Date : le 21 novembre 2017

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/i/jyj/m/201711/20171102673957.shtml>

**Baisse de droits d'importation pour certaines catégories de denrées alimentaires** – La date de la mise en application est prévue pour le 1er décembre 2017

Par son annonce No 25-2017, la Commission des tarifs douaniers du Conseil des Affaires d'Etat chinois a annoncé, le 22 novembre 2017, la baisse de tarifs douaniers pour certaines catégories de marchandises de consommation, sous forme de tarifs temporaires, à partir du 1er décembre 2017.

Parmi les 187 nomenclatures douanières (à 8 chiffres) bénéficiaires de la baisse de droits de douane, une trentaine de références de produits alimentaires sont répertoriées, dont notamment des produits aquatiques, des fromages, des fruits secs, des produits végétaux, des produits carnés, des poudres de lait infantiles destinées à utilisation spéciale, ainsi que des spiritueux.

A noter qu'après cet ajustement, les droits de douane pour certaines poudres de lait infantile destinées à une utilisation spéciale (H.S. 2016 9090 : milk protein partial hydrolysate formula, milk protein hydrolysis amino acid formula special depth formula, infant milk powder) seront supprimés. De plus, certaines catégories de boissons alcoolisées, telle que le Vermouth, voient leur tarif douanier baisser de 65% à 14%. Les tarifs des brandys et whiskys vont également baisser de 10% à 5%.

Thématique : tarif douanier - baisse - poudre de lait infantile destinée à utilisation spéciale - spiritueux

Date : le 22 novembre 2017

Source : [http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcefabu/201711/t20171123\\_2755506.html](http://gss.mof.gov.cn/zhengwuxinxi/zhengcefabu/201711/t20171123_2755506.html)

**Forte diminution des importations de viande de volaille congelée au port de Tianjin** – Les importations de 2017 devaient rester inférieures à 10 000 tonnes

Jusqu'à mi-novembre, le total des importations de viande de volaille congelée passées par l'AQSIQ de Tianjin a été inférieur à 9 000 tonnes avec une valeur de 20 millions USD, soit une baisse de 70% en quantité et 60% en valeur par

rapport à 2016.

Depuis 2017, l'apparition de cas de grippe aviaire à l'échelle mondiale a bouleversé le commerce international de la volaille. L'AQSIQ de Tianjin a suspendu les importations de produits de volaille en provenance de toutes les entreprises de transformation en Pologne et de certaines entreprises au Chili.

Pendant les quatre premiers mois de 2017, les importations de produits de volaille congelés au port de Tianjin ont connu une baisse continue. A la suite de l'incident survenu concernant la viande brésilienne, la demande de viande de volaille en Chine a beaucoup diminué pour atteindre son niveau le plus bas en mai (370 tonnes). Au cours des 5 mois suivants, les importations ont à nouveau augmenté, mais leur moyenne mensuelle est seulement de 700 tonnes, contre 3 000 tonnes en 2016.

Au vu de ces éléments, le total des importations de viande de volaille congelée de l'année 2017 devrait rester inférieur à 10 000 tonnes.

Thématique : l'AQSIQ de Tianjin - viande de volaille - importation

Date : le 22 novembre 2017

Source : [http://news.xinhuanet.com/food/2017-11/22/c\\_1121993265.htm](http://news.xinhuanet.com/food/2017-11/22/c_1121993265.htm)

**Subventions de machines agricoles – Les drones pour la pulvérisation pourront être subventionnés jusqu'à 29 000 CNY**

Les autorités chinoises de Chongqing Agriculture Commission, Chongqing Finance Bureau et CAAC Southwest Regional Administration ont annoncé la mise en place de subventions pour l'achat de machines agricoles ainsi que pour des essais de drones pour la pulvérisation entre le 30 octobre 2017 et le 30 mars 2018. Cela permettra de développer l'utilisation de drones et de leur technologie et de mettre ainsi en avant une agriculture plus écologique.

Ces subventions concerneront principalement des coopératives spécialisées, des organismes de protection végétale, des organisations de prévention et de lutte antiparasitaire... Pour être éligibles à ces subventions, les acheteurs devront justifier d'une surface de pulvérisation supérieure à 200 hectares par drone.

Le Chongqing Finance Bureau allouera une subvention de 29 000 CNY à l'achat de chaque drone à rotor unique, et 16 000 CNY à chaque drone (comprenant la batterie) à rotors multiples. Chaque acheteur ne pourra pas acheter plus de 3 drones subventionnés.

Thématique : subventions - machine agricole - drone - pulvérisation

Date : le 23 novembre 2017

Source : <http://www.camda.cn/html/55789.html>

**Les consommateurs chinois attachent de plus en plus d'importance à un style de vie « sain » – Cette tendance devrait contribuer efficacement à la vente de produits agroalimentaires sains et bio, de compléments nutritionnels et de vêtements & équipements de sport**

Le cabinet de conseil McKinsey a récemment publié son « rapport d'étude sur les consommateurs chinois en 2017 » menée auprès de 10 000 Chinois en provenance de 51 villes et petites circonscriptions administratives. Selon cette étude, 65% des consommateurs chinois attachent une importance particulière à un style de vie sain : santé physique et psychologique, relations sociales, régimes alimentaires sains et équilibrés, pratique d'un sport sont des critères importants. Cette tendance devrait grandement favoriser la vente de produits agroalimentaires sains et bio, de compléments nutritionnels, et de vêtements & équipements de sport. C'est pourquoi aujourd'hui de nombreux restaurants en ligne et chaînes de restaurants physiques ont commencé à proposer des menus avec des plats légers et sains ; et les grandes enseignes d'articles de sport, telles que Adidas, ont accéléré leur développement en Chine.

Thématique : style de vie saine - consommateur - santé - produit agroalimentaire sain/bio - complément nutritionnel - sport

Date : le 23 novembre 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1768854.html>

**9ème édition du « World bulk wine exhibition » à Amsterdam aux Pays-Bas – Le vin en vrac devrait être apprécié par davantage de consommateurs chinois grâce à son excellent rapport qualité-prix**

Les 20 et 21 novembre derniers, la 9ème édition du « World bulk wine exhibition » a eu lieu à Amsterdam aux Pays-Bas. Avec plus de 220 exposants venant de 23 pays, cette exposition a accueilli 6 500 visiteurs professionnels et représente 75% du volume de transactions de vin en vrac au monde. 75 acheteurs chinois ont participé à cet événement.

Aujourd'hui, la Chine est le 5ème consommateur mondial de vin, derrière les Etats-Unis, la France, l'Italie et l'Allemagne. Entre janvier et septembre 2017, les importations chinoises de vin en vrac ont atteint 111 millions d'USD, soit 48,4% d'augmentation par rapport à la même période en 2016. Les vins ayant un bon rapport qualité-prix sont davantage prisés par les consommateurs chinois comme par exemple le vin en vrac dont le potentiel de croissance sur le marché chinois est très fort.

Pour information, l'Espagne, l'Italie et la France sont les trois premiers exportateurs mondiaux de vin représentant 55% des exportations mondiales en volume.

Thématique : « World bulk wine exhibition » - vin en vrac - rapport qualité-prix - importation/exportation - consommateur

Date : le 23 novembre 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/11/2-75661.html>

**Ouverture du centre de commerce et de logistique de boissons alcoolisées dans la zone portuaire de libre-échange de la ville chinoise de Qingdao** – *Ce centre est actuellement le plus grand centre destiné aux importations de vin dans le nord de la Chine*

Le 20 novembre dernier, l'entreprise destinée à la gestion des produits importés de la zone portuaire de libre-échange de Qingdao a inauguré le centre de commerce et de logistique de boissons alcoolisées sous le nom de « Qingdao Wine world » (en chinois 青岛酒世界). En regroupant une centaine de châteaux et associations vinicoles répartis sur cinq continents, ce centre est aujourd'hui la plus grande plateforme professionnelle destinée aux importations de vin dans le nord de la Chine. Il propose de nombreux services aux importateurs et distributeurs, tels que des informations portant sur les fournisseurs, le transport de marchandises, le dédouanement, le financement et l'élargissement de réseaux de distribution. Il exerce également la fonction d'incubateur pour les nouvelles entreprises du secteur du vin.

Thématique : ouverture - centre - plateforme - boisson alcoolisée - vin - libre-échange - Qingdao - importation - incubateur

Date : le 24 novembre 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/11/1-75667.html>

**Un cas de contrefaçon de whisky révélé par les autorités chinoises** – *La CFDA a annoncé l'arrêt de la commercialisation des marques de whisky « Flylions » et « Faliya »*

La CFDA a récemment révélé un cas de contrefaçon de whisky. Deux marques sont concernées par cette affaire : « Flylions » et « Faliya ». La présence de méthanol a été détectée dans ces deux marques de whisky contrefait. D'après les étiquettes de ces produits, il s'agit d'un seul et unique fabricant : Wei Ya De Wine Co, Ltd., situé dans la ville de Penglai dans le Nord de la Chine. Actuellement, l'arrêt de la commercialisation de ces deux marques de whisky a été demandé par la CFDA.

Thématique : contrefaçon/contrefait - whisky - arrêt - méthanol

Date : le 26 novembre 2017

Source : <http://shipin.people.com.cn/n1/2017/11/26/c85914-29667957.html>

**De plus en plus d'aliments frais originaires des Etats-Unis entrent sur le marché chinois par les plateformes chinoises de e-commerce** – *Le marché chinois des aliments frais en ligne devrait représenter un montant total de 12,8 milliards d'EUR en 2018*

En juin dernier, environ 3000 PME, associations et professionnels américains ont participé au « Business Forum » organisé par le groupe chinois Alibaba à Detroit aux Etats-Unis. L'objectif de ce forum était de favoriser les relations commerciales sino-américaines et de faire entrer de plus en plus de produits américains, notamment les produits agroalimentaires, par les plateformes chinoises de e-commerce. Cela permet de soutenir l'économie étatsunienne ainsi que la montée en gamme de la consommation alimentaire en Chine.

En effet, aujourd'hui une centaine d'aliments frais en provenance des Etats-Unis, tels que les pommes de l'Etat de Washington, les cerises de Seattle ainsi que les fruits de mer d'Alaska sont commercialisés sur les plateformes chinoises de e-commerce, dont la plus importante est la plateforme Tmall du groupe Alibaba. Le marché chinois des aliments frais en ligne connaît actuellement une croissance annuelle moyenne de 50%. En 2018, ce marché devrait représenter un montant total de 100 milliards de CNY (environ 12,8 milliards d'EUR).

Pour information, la Chine est maintenant le premier marché pour les exportations de cerises du Nord-Ouest des Etats-Unis. L'enseigne américaine de fruits Gee Whiz exporte 60% de ses produits vers la Chine.

Thématique : aliment frais - produit alimentaire - Etats-Unis - plateforme de e-commerce - Alibaba - Tmall

Date : le 28 novembre 2017

Source : [http://intl.ce.cn/sjji/qy/201711/28/t20171128\\_27014177.shtml](http://intl.ce.cn/sjji/qy/201711/28/t20171128_27014177.shtml)

## ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – ÉVÈNEMENTS D'INTÉRÊT

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISÉS

AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine
CFDA	China Food and Drug Administration
CNY	RMB, devise chinoise
DLC	Date limite de consommation
EUR	Euros, devise de l'Union Européenne
O2O	Online to offline
USD	US Dollar, devise américaine

### Source d'information :

<a href="http://www.aqsiq.gov.cn">www.aqsiq.gov.cn</a>	Site internet de l'AQSIQ, General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine
<a href="http://www.sda.gov.cn">www.sda.gov.cn</a>	Site internet de la CFDA, China Food and Drug Administration
<a href="http://www.cnfood.com">www.cnfood.com</a>	Créé en 1998, portail chinois spécialisé en fourniture de diverses informations dans le secteur des produits alimentaires.
<a href="http://www.chinafruitportal.com">www.chinafruitportal.com</a>	Site internet en chinois sous contrôle du groupe chilien Yentzen, spécialisé en reportage sur les politiques agricoles ou les tendances commerciales de différents pays dans le secteur des fruits et légumes, notamment ceux en lien avec le marché chinois.
<a href="http://www.mofcom.gov.cn">www.mofcom.gov.cn</a>	Site internet officiel du Ministère du commerce chinois.
<a href="http://qss.mof.gov.cn/">http://qss.mof.gov.cn/</a>	Rubrique du Département des Droits Douaniers de <a href="http://www.mof.gov.cn">www.mof.gov.cn</a> , site internet officiel du Ministère des finances chinois.
<a href="http://news.xinhuanet.com">http://news.xinhuanet.com</a>	Site internet de Xinhua News Agency, équivalent de l'AFP français.
<a href="http://www.camda.cn">www.camda.cn</a>	Site internet de China Agricultural Machinery Distribution Association
<a href="http://www.jiemian.com">www.jiemian.com</a>	Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs d'internet, de la finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture d'informations pour la classe moyenne chinoise.
<a href="http://www.winesinfo.com">www.winesinfo.com</a>	Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consulting spécialisée en communication autour de la culture du vin.
<a href="http://shipin.people.com.cn">http://shipin.people.com.cn</a>	Rubrique "produits alimentaires" de <a href="http://www.people.com.cn">www.people.com.cn</a> , site internet du journal « People's Daily », un des dix journaux les plus importants du monde. Créé en 1 <sup>er</sup> janvier 1997, le site dispose, en plus de la version chinoise, de 7 versions différentes en langue des minorités nationales et de 9 versions différentes en langues étrangères.
<a href="http://intl.ce.cn">http://intl.ce.cn</a> rubrique internationale de <a href="http://www.ce.cn">www.ce.cn</a>	China economic net, officiellement lancé le 28 juillet 2003, est un site internet spécialisé sur l'économie, parrainé par le journal « Economic Daily ». « Economic Daily » : le journal a officiellement débuté sa publication en janvier 1983. Depuis, le quotidien se consacre à fournir des informations complètes sur l'économie chinoise aux décideurs économiques, chefs d'entreprise, économistes, et autres lecteurs de professions diverses intéressés par les sujets économiques.

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [pekin@businessfrance.fr](mailto:pekin@businessfrance.fr)

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

**Rédacteurs :** Pauline Ding – Agrotech bureau de Pékin  
Yanxia Deng – Prospective Agrotech bureau de Shenzhen  
Ying Li – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin  
Juliette Caron – Prospective Agrotech bureau de Pékin  
Laure Elsaesser – Conseillère export Agrotech bureau de Pékin  
Antoine Oustrin – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai  
Loïc Carer – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai  
David Rolland – Chef de pôle Agrotech Chine  
Céline Laurans – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

**Contact à FranceAgrimer :** Véronique Looten – Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2017 – Business France

© 2017 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

**Clause de non-responsabilité**

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.